

# Les écoles, miroirs des quartiers ?

La population des établissements scolaires est-elle forcément le reflet du quartier dans lequel ils se trouvent ? Il semblerait bien que non, à Bruxelles en tout cas. « *La ségrégation scolaire, reflet déformé de la ségrégation urbaine* »<sup>1</sup>, tel est le titre d'une étude statistique récente qui lève le voile sur une réalité nuancée. Mais avant d'en expliquer la pertinence, il convient d'en indiquer les mérites et les limites.

La limite principale est le fait qu'il s'agit d'une analyse « bruxello-centrée ». Néanmoins, on peut faire l'hypothèse que les phénomènes qu'on y observe sont représentatifs, même s'ils sont amplifiés par la configuration urbaine. L'autre limite est que l'analyse est essentiellement statistique. Elle ne peut exploiter que les bases de données disponibles, ou que l'on veut bien mettre à disposition : la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a !

Les mérites : cette étude se penche sur les enfants qui fréquentent une école maternelle ou primaire. Ce qui, en matière de rapport entre ségrégation résidentielle et scolaire, est important<sup>2</sup>. Et elle traite de deux systèmes éducatifs rarement analysés conjointement : ceux des communautés francophone et flamande, pour les années 2008-2011.

## DÉTERMINISME RÉSIDENTIEL ?

La ségrégation scolaire est donc le reflet de la ségrégation résidentielle, mais **déformé** (cf. graphique ci-contre).

« Bien qu'il y ait indéniablement un effet de la ségrégation résidentielle sur la ségrégation scolaire – dont témoigne la comparaison des deux cartes –, on ne peut parler de déterminisme résidentiel. »<sup>3</sup>

Qu'est-ce qui « déforme » le reflet de la ségrégation résidentielle ? Il y a d'abord, sans que ce mouvement soit déterminant, les flux interrégionaux.

C'est-à-dire :

■ les élèves « sortants », ceux qui sont domiciliés à Bruxelles sans y être scolarisés. Mais ils sont relativement peu nombreux (2,2% des résidents dans la ville), et ce flux « déforme » peu le reflet ;

■ les élèves « entrants », ceux qui sont scolarisés à Bruxelles sans y être domiciliés. Ils représentent 12,4% des élèves. Leur impact est donc plus important.

Le profil des entrants et des sortants est nettement plus favorisé que celui des élèves qui vivent et étudient à Bruxelles. Mais ces flux interrégionaux ne suffisent pas à expliquer complètement que la ségrégation soit plus marquée au plan scolaire que résidentiel. Il est nécessaire, dès lors, d'interroger les mobilités intrarégionales.

« Dans un milieu urbanisé comme Bruxelles, à la fois marqué par la densité de l'offre d'école et de transport et par le libre choix des écoles, les familles partageant un même quartier de résidence posent des choix scolaires extrêmement variés. »<sup>4</sup>

Deux types de mobilité sont analysés par les auteurs :

■ d'une part, la mobilité géographique : « Alors que quasi tous les enfants bruxellois fréquentant l'enseignement primaire ordinaire ont au moins trois écoles accessibles à moins de 1000 mètres de leur domicile, ils se déplacent en moyenne

d'une distance plus grande. »<sup>5</sup>

C'est une observation contre-intuitive concernant des élèves du fondamental. De plus, cette mobilité n'est pas l'apanage des enfants résidant dans les quartiers favorisés. Elle est importante aussi dans les quartiers les plus défavorisés ;

■ d'autre part, la mobilité sociale. Il y a évidemment un lien entre ces deux types de mobilité : les déplacements sont assez souvent un moyen de mettre de la distance sociale entre l'école et le quartier de résidence. Et cela est vrai dans tous les types de quartiers.

## DÉTERMINISME SOCIAL ?

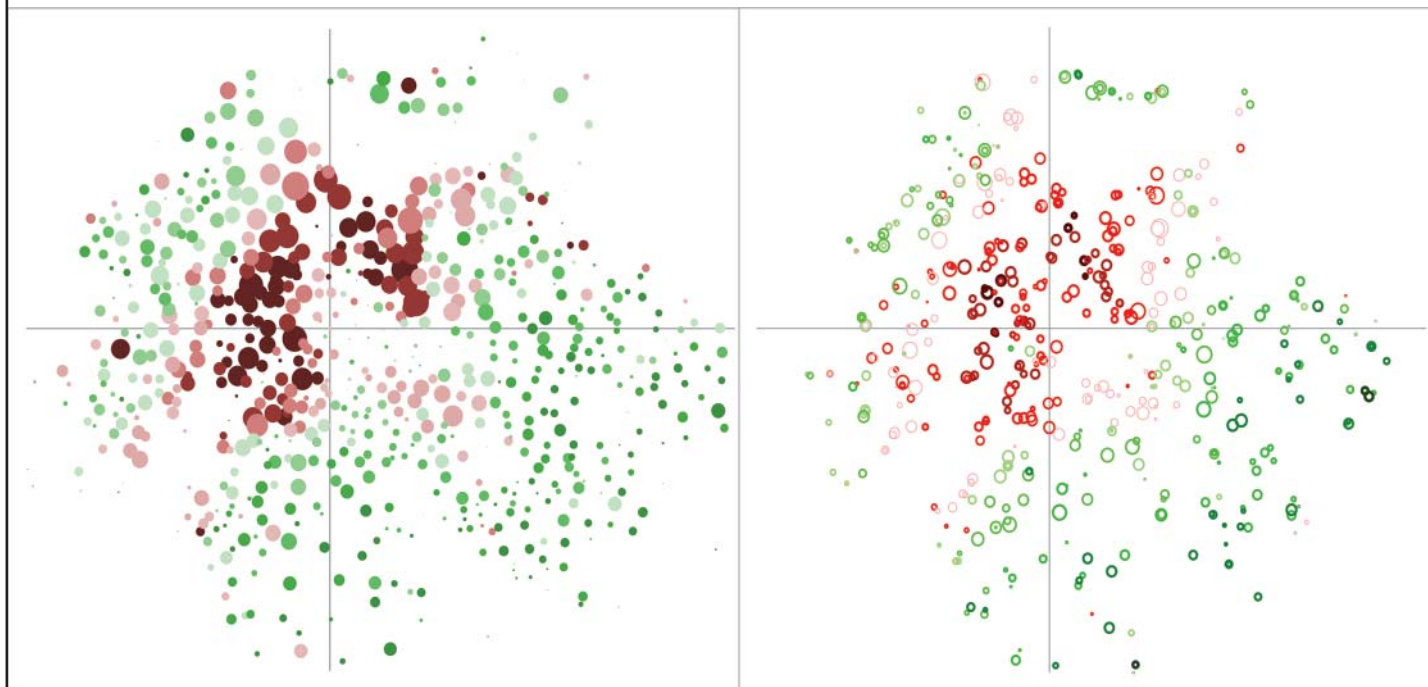
Mais quelles familles sont en mesure de mettre en place ces stratégies de mobilité ? Les déterminants sociaux sont-ils irrévocables ? Oui et non. Ces déterminants jouent, bien sûr, mais des familles qui partagent une même caractéristique individuelle et un même type de quartier peuvent faire des choix différents. Autrement dit, s'il n'y a pas de déterminisme résidentiel absolu, qui conduirait les écoles à n'être que le miroir du quartier, il n'y a pas non plus de déterminisme social inéluctable, qui conduirait inexorablement les enfants dans des écoles à l'image de leur famille.

Cette étude documente avec précision les raisons pour lesquelles la ségrégation scolaire est un reflet déformé de la ségrégation résidentielle. Mais les auteurs vont un pas plus loin. Quand on va au fond des

**COMPARAISON DE LA RÉPARTITION RÉSIDENTIELLE ET SCOLAIRE  
DES ENFANTS DOMICILIÉS ET SCOLARISÉS À BRUXELLES,  
AVEC PRISE EN COMPTE DE L'INDICE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU QUARTIER OU DE L'ÉCOLE**

DISTRIBUTION RÉSIDENTIELLE

DISTRIBUTION SCOLAIRE



**Population** : enfants domiciliés à Bruxelles et scolarisés à Bruxelles dans l'enseignement fondamental ordinaire ou spécialisé des Communautés francophone et flamande.

**Années** : 2008 à 2011.

**Sources** : données des Communautés francophone et flamande. Calculs par nos soins.

**Repères topographiques** : 15 km du N au S et 16 km d'O en E. Croisement des axes à la Grand-Place.

**Légende** : la surface des cercles est proportionnelle aux effectifs ; la couleur indique la classe d'indice socio-économique (des plus défavorisés en bordeaux aux plus favorisés en vert foncé).

choses, expliquent-ils, on constate que les raisons pour lesquelles les autorités publiques cherchent à imposer des politiques de mixité sociale méritent d'être interrogées. En effet, si l'argument de la non-concentration des difficultés dans quelques écoles semble solide, les justifications par la recherche d'une cohésion sociale et par celle de l'égalité des apprentissages sont davantage discutables et discutées : « *Quoi qu'il en soit, l'un et l'autre discours peinent, dans le contexte sociétal qui est le nôtre, à convaincre plus qu'une minorité d'acteurs d'ailleurs parfois enclins à défendre un discours favorable à la mixité tout en évitant d'inscrire leurs enfants dans des écoles trop hété-*

*rogènes.* »<sup>6</sup> Faites ce que je recommande, ne faites pas ce que je fais ! Dans sa conclusion, cette étude constate que la plupart des acteurs et des usagers, toutes catégories confondues, ne présentent la mixité sociale comme désirable qu'au plan rhétorique. Dans les faits, tous cherchent à s'en sortir au mieux dans la compétition économique et sociale. Pour changer les choses en profondeur, il y faudrait du temps : « *Nous en venons à penser que la mixité sociale des écoles ne peut être envisagée que dans le long terme, moyennant un profond travail de transformation des représentations que les divers acteurs impliqués*

*dans le processus de répartition des enfants ont des méfaits et bienfaits de la mixité sociale.* »<sup>7</sup> ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. Bernard DELVAUX, Eliz SERHADLIOGLU, *La ségrégation scolaire, reflet déformé de la ségrégation urbaine – Différenciation des milieux de vie des enfants bruxellois*, Les Cahiers du Girsef, n°100, octobre 2014

2. On suppose souvent que ces élèves fréquentent, davantage que les élèves du secondaire, une école de proximité.

3. Op. cit., p. 26

4. Op. cit., pp. 55-56

5. Op. cit., p. 57

6. Op. cit., p. 87

7. Op. cit., p. 85